



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/LAT
4 avril 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

**DU RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE
LA COMMUNICATION NATIONALE**

DE LA

LETTONIE

[Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié sous la cote
FCCC/IDR.1/LAT]

Equipe d'examen :

Edward Radwansky (Pologne)

Patricia Ramirez (Costa Rica)

Seppo Oikarinen (Finlande)

Fiona Mullins (secrétariat de l'OCDE)

Mukul Sanwal (secrétariat de la Convention-cadre, Coordonnateur)

Egalement disponible sur le réseau World Wide Web (<http://www.unfccc.de>)

GE.97-60821 (F)

Résumé¹

1. L'examen approfondi a été réalisé entre avril et novembre 1996 et a été marqué par une visite à Riga du 13 au 15 mai 1996. L'équipe se composait d'experts du Costa Rica, de la Finlande, de la Pologne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

2. Dans sa première communication nationale, la Lettonie s'est conformée aux Directives pour l'établissement des communications nationales. Elle a en partie suivi les Lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (1994). La Lettonie a fourni, avec plus ou moins de détail, des informations sur les politiques et les mesures destinées à atténuer les changements climatiques et a également fourni des projections concernant les émissions de gaz à effet de serre pour l'an 2000. Il a été mis à la disposition de l'équipe, au cours de la visite dans le pays, des documents qui étaient destinés à corroborer les informations figurant dans la communication nationale et qui ont permis de mieux comprendre ces informations.

3. La Lettonie espère atteindre en l'an 2000 des taux d'émission de 25 à 30 % inférieurs à ceux de 1990. Les émissions de gaz à effet de serre, en termes de potentiel de réchauffement de la planète, ont diminué de plus de 50 % entre 1990 et 1996 par suite de la restructuration industrielle, du réaménagement du prix de l'énergie, de la baisse de la production, de la suppression des subventions concernant l'énergie, et du morcellement des fermes collectives. La Lettonie a également mis au point des politiques destinées à recourir davantage aux sources d'énergie renouvelables, telles que le bois, à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et à encourager les économies d'énergie dans les grandes installations industrielles mixtes de production de chauffage et d'énergie. Ces installations produisent une partie du chauffage domestique, qui représente plus d'un quart du total de la consommation d'énergie. Etant donné que près de la moitié du pays est recouverte de forêts aménagées, l'équivalent des deux tiers environ des émissions de dioxyde de carbone est à l'heure actuelle fixé par absorption. Des stratégies de protection de l'environnement mises en oeuvre dans divers secteurs économiques, dont certaines contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'inscrivent dans les priorités définies par la Lettonie dans le cadre de sa politique nationale.

4. L'approche des changements climatiques adoptée par la Lettonie est marquée par sa situation géographique et par la transition en cours vers une économie de marché. La sécurité énergétique est un objectif primordial de l'action des pouvoirs publics. A l'heure actuelle, 30 % de l'électricité et 90 % du combustible primaire sont importés. La restructuration économique, ainsi que la suppression de subventions et l'augmentation du prix de l'énergie importée, qui atteint maintenant le niveau observé sur les marchés mondiaux, ont réduit la consommation d'énergie primaire et facilité l'adoption de nouvelles techniques, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en

¹Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties, le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement letton, qui n'a fait aucune observation.

oeuvre de mesures d'économie d'énergie. L'insuffisance des capacités financières et institutionnelles qui seraient nécessaires à la mise au point et à l'exécution de projets d'investissement est de nature à entraver la mise en oeuvre, à court terme, de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des mesures fiscales ou financières ont récemment été adoptées mais il est trop tôt pour en évaluer l'impact.

5. La Lettonie a désormais mis en place un dispositif stratégique pour la protection de l'environnement. Pour atteindre ses objectifs de développement durable elle s'efforce d'intégrer les considérations relatives à la protection de l'environnement dans les secteurs économiques dans le cadre du Plan national de protection de l'environnement, du Plan directeur en matière d'énergie, et du Programme national de développement appliqué à la politique de développement des transports automobiles et de la forestière. Les pouvoirs publics reconnaissent officiellement l'importance du rôle que joue l'information en matière de protection de l'environnement, ainsi que les institutions et organisations qui se chargent de cette information, et la nécessité de sensibiliser le public en la matière. Tout cela devrait aider la Lettonie à adopter à l'avenir des politiques et mesures propres à réduire les émissions dans le pays.

6. Les mesures exposées dans la communication nationale concernent surtout le secteur de la production et de la transformation de l'énergie, principale source de gaz à effet de serre en Lettonie - puisqu'il était à l'origine de plus d'un tiers du total des émissions de CO₂ en 1990. Les pouvoirs publics veulent en priorité améliorer la sécurité énergétique, l'efficacité économique et la qualité de l'air sur le plan local. La communication nationale présente des projections distinctes qui portent sur les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄), d'oxyde nitreux (N₂O), d'oxydes d'azote (NO_x), de monoxyde de carbone (CO), et de composés organiques volatils autres que le méthane, et trois scénarios relatifs aux émissions de CO₂, fondés sur différentes hypothèses en ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB), sont également présentés. Ces scénarios tiennent compte de l'effet de diverses mesures qui seraient prises en faveur du développement durable - rénovation des réseaux de chauffage urbain, installation de compteurs de chaleur et incitations fiscales visant à accroître l'utilisation du gaz naturel au détriment des combustibles liquides.

7. La communication nationale ne comprend aucune information sur la vulnérabilité et l'adaptation. L'équipe d'examen a été informée du fait qu'on avait commencé à mettre au point un programme national sur le climat. L'exécution d'un projet de turbine éolienne est en cours à Ainazi dans le cadre des activités exécutées conjointement avec le Gouvernement allemand. On a créé un centre des données sur la protection de l'environnement où seront recueillies des données sur la pollution de l'air, des eaux et du sol. Le centre se propose de recueillir également des informations sur l'énergie ainsi que des données socio-économiques. La communication nationale faisait état d'améliorations de la qualité des programmes scolaires en matière de protection de l'environnement.

8. La Lettonie n'a pas défini de politique spécifiquement destinée à atténuer les changements climatiques, sa politique climatique s'inscrivant plutôt dans un ensemble de mesures de protection de l'environnement et de stratégies de développement mises en oeuvre dans divers secteurs économiques. On a attiré l'attention de l'équipe d'examen sur le fait que la configuration, la structure et le rythme ultérieurs de la croissance économique restent extrêmement aléatoires, ce qui empêche les pouvoirs publics d'élaborer des mesures spécifiquement destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
